



COMPTE-RENDU DE REUNION

CAP A GRAND REIMS

4 juillet 2019
Hôtel de la Communauté – Salle du RDC

PRESENTS

Représentants de la collectivité	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Madame Catherine VAUTRIN, Présidente	Monsieur Vincent VERSTRAETE
Madame Elisabeth VASSEUR	Madame Marie-Thérèse SIMONET
Madame Anny DESSOY	Monsieur Guy LECOMTE
Monsieur Guy RIFFE	Madame Anne MOYAT

Vos représentants UFICT - CGT	
TITULAIRE	SUPPLEANTE
Christophe AUBRY	Florence REGNIERE

Présents
Non présents

ORDRE DU JOUR

- Approbation du règlement intérieur
- Validation des CR du 28/11/2017 modifié, du 5/11/2018 et du 1/10/2018
- Approbation de la procédure de saisine de la CAP par voie dématérialisée
- Avis sur demande de disponibilité pour convenances personnelles
- Avis sur demande de détachement
- Promotion interne
- Avancement de grade

UFICT • CR • CAP A





APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Titre II composition des commissions, il y a une erreur dans le nombre de membres titulaires : 4 (au lieu de 5) pour la catégorie A, 4 (au lieu de 8) pour la catégorie B et 7 (au lieu de 10) pour la catégorie C. Les chiffres ont été corrigés.

Article 12 : les convocations se font 8 jours au plus tard avant la date prévue pour les CAP. La convocation reçue pour cette CAP a été reçue jeudi 27 juin soit 7 jours avant la date de la CAP.

L'UFICT-CGT rappelle son désaccord sur l'Article 14 interdisant aux suppléants de prendre part aux débats en présence du titulaire.

L'UFICT-CGT fait remarquer comme lors de la CAP du 1^{er} octobre 2018 que l'Article 18 sur le délai de transmission d'un mois du procès-verbal n'est pas respecté. Il conviendrait d'allonger ce délai.

L'administration précise que les articles 14 et 18 sont issus d'un décret et donc répondent à une obligation légale.

Vote pour : représentants de la collectivité + FO
Abstention : UFICT-CGT

VALIDATION DES COMPTE-RENDUS DU 28/11/2017, 5/11/2018 et 1/10/2018

L'UFICT-CGT remercie la DRH pour la modification apportée au CR du 28 novembre 2017 et pour le CR du 5 juillet 2018 envoyés le 7 juin 2019 aux représentants du personnel.

Le CR de la CAP du 1^{er} octobre 2018 lors de laquelle l'UFICT-CGT s'est abstenu pour la promotion au grade d'ingénieur a été modifié.

Les trois CR ont été diffusés hier à l'ensemble des membres de la CAP.

L'administration s'engage à faire mieux concernant le délai de diffusion des CR de CAP.

Vote pour à l'unanimité

APPROBATION DE LA PROCEDURE DE SAISINE DE LA CAP PAR VOIE DEMATERIALISEE

Afin de gérer des situations urgentes (demande de détachement ou de disponibilité par exemple), les membres de la CAP sont saisis par mail. Sans réponse de leur part, leur avis est considéré comme favorable.

Vote pour à l'unanimité

AVIS SUR DEMANDE DE DISPONIBILITE POUR CONVENANCES PERSONNELLES

Arnaud HOURSON, Ingénieur territorial

Demande de disponibilité pour convenances personnelles à compter du 1^{er} mars 2019 pour 2 ans.

Vote pour à l'unanimité

UFICT • CR • CAP A





Caroline BOULEAU, Assistante Socio-éducatif Principale
Demande de disponibilité pour convenances personnelles à compter du 1^{er} Août 2019 pour 1 an.

Vote pour à l'unanimité

Stéphanie CLEMENT, Attachée territoriale
Demande de renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles à compter du 28 août 2019 pour 1 an.

Vote pour à l'unanimité

AVIS SUR DEMANDE DE DETACHEMENT

Guillaume LAFFINEUR, Administrateur Hors Classe.
Demande de renouvellement de détachement auprès de la Direction des Achats du Ministère de l'Economie et des Finances à compter du 1^{er} mars 2019 pour 1 an et intégration (en attente du courrier du ministère demandant l'intégration).

Vote pour à l'unanimité

Eric CITERNE, Ingénieur en chef hors classe
Demande de détachement auprès de l'Agence d'Urbanisme et de Développement du pays et de l'agglomération de Châlons-en-Champagne à compter du 1^{er} juin 2019 pour 5 ans.

Vote pour à l'unanimité

Estelle FONTAINE, Première conseillère de chambre régionale des comptes
Demande de détachement comme Directrice Générale Déléguée au Pôle Ressource du Grand Reims à compter du 15 avril 2019 pour 3 ans.

Vote pour à l'unanimité

Nicolas JAROSZ, Attaché territorial
Demande de détachement sur l'emploi fonctionnel de DGS de Bezannes à compter du 1^{er} juillet 2019 pour 2 ans.

Vote pour à l'unanimité

PROMOTION INTERNE

Avis sur la promotion dans le cadre d'emploi d'attaché territorial

73 agents remplissent les conditions
22 rapports transmis
1 promotion possible

UFICT • CR • CAP A





Proposition de l'administration :

Christine DAUSSEUR - Direction de l'Eau et de l'Assainissement

Propositions de FO

Christine DAUSSEUR - Direction de l'Eau et de l'Assainissement

Sébastien MANDINE - Direction Juridique

Propositions de l'UFICT-CGT :

Sébastien MANDINE - Direction Juridique

Lors de la CAP de 2018, le DGD nous a affirmé que le poste occupé par M. MANDINE n'était pas un poste de catégorie A (nous avons à disposition sa fiche de poste qui est claire à ce sujet : emploi de catégorie A occupé par un agent de catégorie B faisant fonction). Cela dure depuis 9 ans, il est temps de rétablir cette situation qui est vécue comme une injustice par le principal intéressé.

L'UFICT-CGT souligne l'indigence des quotas, le nombre de promotions ouvertes est fonction du nombre de recrutements or le Grand Reims est engagé dans une politique RH de réduction du nombre de ses agents (- 35 postes selon le bilan social 2018). Le blocage ou le ralentissement des carrières relève donc de la responsabilité de l'employeur.

Vote pour : représentants de la collectivité + FO

Abstention : UFICT-CGT

Avis sur la promotion dans le cadre d'emploi d'ingénieur territorial

39 agents remplissent les conditions

7 examens professionnels

22 rapports transmis

1 promotion possible

Propositions de l'administration :

Thierry COUTURIER - Direction des déchets (pas d'examen)

Propositions de FO

1/ **Corinne COUSINAT** - DSIT (examen en 2016)

2/ **Thierry COUTURIER** - Direction des Déchets (pas d'examen)

Propositions de l'UFICT-CGT :

1/ **Corinne COUSINAT** - DSIT (examen en 2016)

2/ **Christophe CARRE** - DSIT (examen en 2016)

3/ **Brice LEDRU** - DSIT (examen en 2016)

4/ **Arnaud LAMBORELLE** - Direction de l'Eau (examen 2016)

5/ **MAILLEY Virginie** - Direction de l'animation Pôle Vesle et Coteaux (examen 2016)

6/ **FRANSEN Stéphanie** - DSIT (Examen 2018)

UFICT • CR • CAP A





Franck BRETON lauréat de l'examen en 2010 n'est pas proposé car il quitte la collectivité au 15 juillet 2019.

Notre choix n° 1 concerne une collègue ayant un rapport excellent; qui fait le même travail que ses collègues de catégorie A (elle a mis en place l'espace famille qui permet la gestion en ligne de services comme l'inscription à l'école, aux activités péri scolaires et à la cantine), elle a l'examen depuis 2016.

Le choix de l'administration, comme l'an dernier, va vers un collègue qui n'a pas l'examen professionnel qui, nous le constatons une nouvelle fois, n'est plus un accélérateur de carrière. Le discours à cet égard change puisque l'on nous précise que l'examen est le dernier élément qui peut faire pencher la balance en cas de choix entre deux agents.

Autre argument avancé, la DSIT depuis 3 ans a bénéficié de nombreuses promotions et il faut un équilibre entre les Pôles et les Directions.

Après vérification, voilà les promotions depuis 3 ans pour le grade d'ingénieur proposées par l'administration :

En 2018 :

Direction Déplacements et Etudes Espaces Publics (pas d'examen)

Direction des Moyens Mobiles (pas d'examen)

En 2017 :

Direction Voirie Circulation Eclairage (pas d'examen)

En 2016 :

DSIT (pas d'examen)

Direction de l'Eau et de l'assainissement (avec examen)

Direction de l'Eau et de l'assainissement (pas d'examen)

Le constat est donc que la DSIT n'a bénéficié que d'une seule promotion au grade d'ingénieur en 3 ans. On peut remarquer que c'est la Direction de l'eau et de l'assainissement qui tire son épingle du jeu avec 2 promotions ingénieur en 2016 et une promotion attaché en 2019 soit 3 promotions en 4 ans.

Enfin, un seul agent ayant obtenu l'examen a été proposé à la promotion par l'administration en 4 ans.

Vote pour : représentants de la collectivité + FO

Vote contre : UFICT-CGT

AVANCEMENT DE GRADE

Avis sur avancement au grade d'attaché principal

7 agents remplissent les conditions dont 4 sont lauréats de l'examen professionnel, 2 agents ont un rapport et un n'a pas été évalué.

Nous posons la question de savoir pourquoi l'un des agents n'a pas été évalué ? Il nous est répondu que cet agent a été évalué par le DGD ressources avant son départ et qu'il a fait l'objet d'une évaluation globale positive...

Un autre agent a fait l'objet d'un CREP positif mais d'un rapport défavorable.

UFICT • CR • CAP A





Nous souhaitons que les 7 agents bénéficient de l'avancement au grade d'attaché principal, l'administration n'en propose que 6 en excluant le rapport jugé défavorable.

Vote pour : représentants de la collectivité + FO
Abstention : UFICT-CGT

Les bénéficiaires de l'avancement sont :
BOUTRON Sylvie, JACQUIER Mélanie, KOUPALIANTZ Laure, LOUISO Danielle,
PELISSERO Luc, PINCON Delphine.

Avis sur avancement au grade d'ingénieur principal

2 agents remplissent les conditions et ont un rapport.

Vote pour à l'unanimité

Les bénéficiaires de l'avancement sont :
MOINY Nicolas et MUNIER Thierry

Avis sur avancement au grade d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle

1 agent rempli les conditions et a un rapport.

Vote pour à l'unanimité

La bénéficiaire de l'avancement est :
MOLINA Christelle

Avis sur avancement au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle

3 agents remplissent les conditions et ont un rapport.

Vote pour à l'unanimité

Les bénéficiaires de l'avancement sont :
PEUDPIECE Sarah, REGNIER Isabelle et WLODARCZYK Pauline

L'UFICT CGT adresse toutes ses félicitations aux bénéficiaires de ces promotions et avancements.

QUESTIONS DIVERSES

L'UFICT-CGT constatant l'absence de plusieurs collègues, demande s'il est possible d'éviter les CAP en juillet ? La demande est prise en compte mais il n'est pas toujours possible d'éviter le mois de juillet.

UFICT • CR • CAP A

